

Entretien avec un spécialiste de la question méditerranéenne

L'apprentissage de la renégociation

Ghassan Salamé, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des relations internationales, enseigne à l'Institut d'Études Politiques. Il s'intéresse particulièrement à la zone méditerranéenne et a publié de nombreux ouvrages sur le sujet.

L'Information agricole — *La mise en place d'un partenariat euro-méditerranéen devrait aboutir vers 2010, à la création de la plus grande zone de libre échange du monde. Quelle est la véritable finalité de ce projet ?*

Ghassan Salamé — Il s'agit d'une proposition européenne qui a été plus ou moins acceptée par les autres partenaires. Quant aux considérations qui ont conduit à son élaboration, elles sont multiples. Ce qui fait qu'une certaine asymétrie caractérise à la base ce texte.

D'une part, des motivations hautement politiques : l'effondrement du mur de Berlin, l'élargissement à l'Est et au Nord conduisent l'Union européenne à rechercher de nouveaux équilibres dans son environnement immédiat, notamment les pays riverains de la Méditerranée souhaitant attirer l'Europe vers une zone que ces événements récents ont marginalisée.

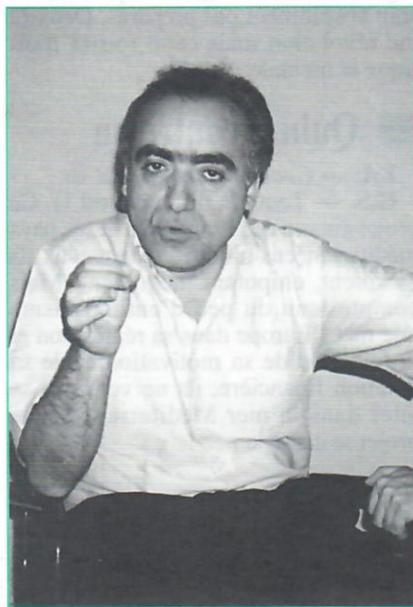
D'autre part, les chefs d'État européens ont constaté assez tôt que le processus de mondialisation en cours se mariait bien avec des tentatives de régionalisation des échanges qui se pratiquent largement comme notamment le Mercosur et l'Alena.

Dernier point et combien sensible : le syndrome sécuritaire. La zone Méditerranée est perçue par les dirigeants européens et l'opinion publique comme une menace avec pour principal risque l'équilibre démographique.

Menace démographique

I.A. — *Justement, quelle est l'importance du facteur démographique dans la réussite ou non du projet ?*

G.S. — Le développement démographique est extrêmement contrasté



C.F.

entre les deux rives de la Méditerranée. D'un côté l'Europe peine à se maintenir démographiquement, d'un autre un véritable babyboom fait planer une menace, même s'il s'agit d'une vaste zone et si le taux de croissance démographique semble se stabiliser. Il n'en demeure pas moins que la génération du babyboom arrivera un jour ou l'autre sur le marché du travail et l'emploi qu'elle ne trouve pas sur place, elle le cherchera ailleurs... D'où la perspective qui ne laisse pas d'inquiéter l'opinion publique européenne.

Pour parvenir à éviter que ces gens ne viennent chercher du travail en Europe, la priorité consiste donc à les fixer chez eux. En fait, il s'agit de transformer ce qui est perçu comme un risque en opportunité.

Et cette explosion démographique en est manifestement une, notamment pour le secteur agro-alimentaire, avec les perspectives de marchés qu'elle dégage pour les Européens. Preuve en est d'ailleurs, avec les accords passés avec des pays comme l'Égypte ou l'Algérie, notamment pour le blé.

Mais la menace n'en demeure pas moins réelle pour les autorités publiques des pays européens qui cherchent avant tout à contenir ce flot d'immigration légale ou illégale...

I.A. — *...en fixant ces populations dans leur pays. Mais comment ?*

G.S. — Tout simplement en rendant plus performante l'économie de ces pays. Non seulement ils présenteront de meilleurs marchés pour les produits européens, mais en plus, ils ne seront plus exportateurs d'hommes.

Au moment où l'aide internationale se tarit il leur faut alors attirer des investissements extérieurs privés. Cela suppose de réécrire une bonne partie de leur législation, d'établir un état de droit, notamment en matière de propriété, d'introduire une stabilité politique, véritables garanties que tout investisseur extérieur privé attend aujourd'hui.

Il faut ainsi aider ces pays à pratiquer une politique d'ajustement pour pouvoir entrer dans la zone de libre échange.

Défis

I.A. — *Quelles sont les chances d'aboutissement d'un tel projet ?*

G.S. — Il s'agit d'un projet ambitieux dont les effets positifs pour l'économie de ces pays ne sont remis en cause par aucun des partenaires. Seulement l'inconvénient tient aux effets à court terme des politiques d'ajustement nécessaire pour la mise à niveau des pays en cause.

Une politique qui pose de sérieux défis, que ce soit pour les entreprises des pays ou pour le budget de l'État. C'est là où l'Europe précisément va intervenir pour les encourager dans cette voie et attribue aux douze pays 4,5 milliards d'écus sur cinq ans pour les inciter à mener cette politique d'ajustement.

I.A. — *Une dotation financière plutôt faible comparée à celle prévue pour les dix Peco sur la même période (6,5 milliards d'écus) !*

G.S. — Absolument et cela compromet même la réalisation à son terme du projet. Un an et demi après son lancement, on n'en est plus à l'enthousiasme du départ.

D'abord une maigre enveloppe, autant dire rien du tout, compte tenu de l'ampleur des besoins.

Ensuite zone de libre échange mais pas zone de libre circulation. Les portes sont ouvertes aux produits tandis qu'elles restent fermées pour les individus. Difficile à admettre pour les pays méditerranéens.

■ Jeu de poker

Mais plus délicat encore : pendant cette phase de préparation (jusqu'en 2010) il est établi que les entreprises des pays de la zone méditerranéenne vont connaître de sérieuses difficultés et beaucoup d'entre elles devront mettre la clé sous la porte.

Enfin, par-dessus tout, s'imposera une réforme fiscale que les autorités des pays en cause ne sont pas disposées à entreprendre. Le système fiscal tel que le connaissent les pays européens n'existe quasiment pas à l'identique dans la plupart de ces pays. Leurs ressources proviennent essentiellement des taxes à l'importation. Or qui dit zone de libre échange sous-entend des échanges libres de toutes taxes...

L'Europe propose donc aux pays méditerranéens un jeu de poker qui leur fait peur : *"entrez dans une zone de libre échange qui assurera votre croissance économique à long terme et une fiscalité basée sur le revenu "* avec pour contrepartie immédiate :

" débarrassez-vous de vos recettes actuelles que sont les taxes sur les importations. "

C'est une véritable révolution fiscale qui les attend. Elle constitue un défi politique de toute première importance pour lequel ils ne sont pas prêts.

En plus, les pays méditerranéens seront invités à favoriser l'intégration régionale Sud-Sud, ce à quoi ils ne sont absolument pas préparés. Deuxième révolution mais cette fois-ci politique et mentale.

■ Quinze contre un

I.A. — *Comment réagissent-ils ?*

G.S. — Toute la difficulté est là. Ce projet émane des Européens et les pays méditerranéens n'ont rien demandé. Ils discutent, chipotent, négocient. Mais compte tenu du peu d'enthousiasme que met l'Europe dans sa réalisation et la faiblesse de sa motivation et de sa dotation financière, ils ne vont pas se jeter dans la mer Méditerranée si le projet se casse le nez !

La discussion de ce projet doit d'abord se faire à l'intérieur même de l'Europe. Il s'agit d'un projet européen qui doit être révisé en permanence par les Européens.

L'Europe rassemble quinze pays mais qui parlent d'une seule et même voix. De l'autre côté on trouve douze pays qui viennent un à un.

Où c'est un projet européen, consensuel. Non ce n'est pas un projet collectif de l'autre côté.

Une situation qui donne lieu à une asymétrie supplémentaire et qui rend encore plus difficile la recherche d'un consensus.

Sans oublier les tensions politiques, religieuses et culturelles qui agitent cette région particulièrement sensible.

Une telle ambition conserve des chances de réussite si l'on favorise le bimultilatéralisme, c'est-à-dire si l'on encourage les accords de type individuel, les contrats d'association par pays. Une structure certes boîteuse mais qui présente néanmoins l'avantage pour l'Europe d'échapper aux dissensions qui règnent entre ces pays méditerranéens ■